

pratiquement indolores

Un peu de râpe à fromage à tous les étages

Les mesures budgétaires prises par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne concernent pas que l'enseignement primaire et secondaire. D'autres secteurs sont concernés comme la culture, l'enseignement supérieur et la RTBF. Le point.

RTBF

La RTBF va devoir réaliser des économies à hauteur de 2 % de sa dotation publique en 2015 (5,9 millions), 2,5 % en 2016 (7,1 millions) et 3 % en 2017 (8,5 millions). Arte Belgique, qui consiste essentiellement en deux décrochages locaux – les émissions culturelles *50 degrés nord* et *Quai des Belges* –, va en faire les frais. La dotation que la Fédération verse chaque année à la RTBF pour ce projet va passer de 3 à 1 million(s).

À la RTBF, on souligne que « la marque Arte Belgique ne disparaîtra pas mais sera réorientée ». Cela pourrait passer par le renforcement de l'offre culturelle de La Trois mais aussi par le développement d'une offre spécifique sur le web. Concrètement, le magazine culturel quotidien *50 degrés nord* va passer à la trappe. Les choses sont moins claires pour l'hebdomadaire *Quai des Belges* qui pourrait subsister sous une autre forme sur La Trois. Ces deux émissions réalisaient des audiences anecdotiques (40.000 téléspectateurs en moyenne pour *50 degrés nord*), ce qui exposait régulièrement le projet Arte Belgique à la critique, vu les moyens financiers importants mis en œuvre. Celles-ci obtenaient en outre de meilleures audiences lorsqu'elles étaient rediffusées sur les antennes de la RTBF.

Pour arriver aux objectifs d'économies, la RTBF devra aussi réduire ses coûts, réaliser des actifs et reporter des investissements. Lesquels ? « C'est à la RTBF d'en décider », fait-on valoir au cabinet du ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt. A Reyers, on insiste sur le fait que les investissements immobiliers à Charleroi

(nouveaux studios) et à Bruxelles (nouveau siège) ne sont pas concernés. Des économies seront par contre réalisées au niveau des coûts de production et d'acquisition. La RTBF a déjà refusé de surenchérir pour l'acquisition des droits du foot de l'Europa League et de la Champions League. Va-t-elle maintenant laisser filer la Formule 1 ?

Il est par contre probable que, dans le cadre de la modification du contrat de gestion, des possibilités soient offertes à la RTBF pour compenser la baisse de ses rentrées par de nouveaux revenus publicitaires. Il est question de ré-autoriser le placement de produits. Cette pratique publicitaire avait été interdite lors de la rédaction du contrat de gestion actuel sous la pression d'Ecolo, qui ne fait aujourd'hui plus partie du gouvernement.

La culture

Au cabinet Milquet, on l'affirme : le budget de la Culture a été préservé. Hors infrastructures culturelles, celui-ci passe de 288 à 295 millions, en ce compris l'augmentation de 4,5 millions de la dotation pour Mons 2015 (mais la Fondation Mons 2015 participe à l'effort budgétaire par le biais d'un étalement de la dernière tranche sur deux années). Bonne surprise donc : alors qu'en Flandre, le budget de la Culture est sévèrement réduit (5 %), du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on ne devrait consentir que 1 % d'économies sur les institutions liées par conventions et contrats-programmes.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'aucun effort ne sera fait. D'une part, les investissements dans les infrastructures seront étalés dans le temps. D'autre part, on annonce 3 % d'économies sur les frais de fonctionnement de l'administration. Enfin, on parle d'efforts « dans les budgets purement facultatifs et non récurrents ou encore d'économies dans des domaines moins utilisés », ce qui reste un peu flou pour l'instant et devrait concerner tous ceux qui ne bénéficient ni de conventions,

ni de contrats-programmes.

Le cabinet Milquet annonce par contre que les choix ainsi pratiqués permettront d'augmenter certains budgets liés à la création artistique soulignant : « Il était nécessaire que les artistes, et non uniquement les institutions, soient remis au centre. »

Dans la logique d'un ministère rassemblant enseignement et culture, on devrait voir aussi des moyens accrus pour les initiatives « culture-école » et pour le Théâtre jeune public « afin d'éveiller au plus tôt les jeunes à l'art grâce à l'augmentation du soutien au programme *Spectacles à l'école* et de l'aide à la création ».

Enfin, en ce qui concerne les centres culturels et les CEC (Centres d'expression et de créativité), les nouveaux décrets seront appliqués à partir de 2015.

Les universités

A quelle sauce sera mangé l'enseignement supérieur ? Aucune ! On n'y touchera en fait pratiquement pas. Il faut dire que face à un secteur qui réclame à cor et à cri un véritable refinancement, il est difficile d'envisager de sérieuses économies. La seule mesure qui devrait l'impacter est la non-indexation des sub-

ventions non liées au paiement de salaires. « Une mesure qui représente à peine 0,5 % du budget, explique le cabinet Marcourt, et qui est compensée par un refinancement de 700.000 € prévu dans la précédente législature ». On notera aussi qu'il n'est pas question pour l'heure d'une hausse du minerval et que le véritable refinancement est programmé, à hauteur de 100 millions d'euros sur la législature, dès 2016. ■

ERIC BURGRAFF
JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

COMMENTAIRE

PIERRE BOUILLON

**LA SUÉDOISE
A SAUVÉ
L'ÉCOLE**

On lui prédisait l'enfer. Mais l'école s'en sort bien, très bien. Dans le volet enseignement du budget 2015 de la Communauté, on ne repère aucune mesure réellement sanglante. On serre les écrous, partout. Mais globalement, on épargne l'emploi, l'encadrement et les rémunérations. On revient de loin. L'école devra économiser en 2015 près de 36,9 millions. C'est deux à trois fois inférieur aux montants

que l'on citait à l'été, lors de l'accouchement de l'équipe Demotte. Il était alors, notamment, question d'opérer un tour de vis dans les « préensions » (dites DPPR) qui offrent aux vétérans de déteiler avant la retraite. Ces restrictions étaient encore sur la table il n'y a pas un mois - Joëlle Milquet les avait explicitement évoquées lors d'une rencontre avec les syndicats. Plus récemment, les mêmes syndicats s'étaient inquiétés de rumeurs visant, cette fois, l'encadrement professoral - carrément. Tout cela a été gommé, d'un coup et récemment.

A l'été, la majorité était partie d'une idée simple. La législature va durer cinq ans, on peut cogner dur en 2015, les gens oublient si vite. Ce calcul s'est retourné.

D'abord, les syndicats enseignants ont donné de la voix en annonçant des premiers arrêts de travail. Ensuite, et surtout, la majorité suédoise s'est confirmée comme un gouvernement d'austérité, ce dont l'opposition PS-CDH compte évidemment faire son miel. Ceci imposait une condition, histoire d'être crédible un minimum : que PS et CDH n'appliquent pas aux enseignants ces tours de vis que la suédoise, de son côté, se propose d'administrer à l'ensemble de la population. La Communauté française a donc pris le pli d'épargner les secteurs qu'elle gère. Lesquels secteurs, en définitive, peuvent chaudement remercier Charles Michel et son équipe.